

Angers reste la ville la plus verte de France

L'Union nationale des entreprises du paysage (UNEP) vient de dévoiler son 3^e palmarès des villes les plus vertes de France, dans lequel Angers arrive de nouveau en tête, comme en 2014 et en 2017. Une distinction supplémentaire qui confirme le riche patrimoine vert de la ville et récompense la politique volontariste menée en faveur du végétal.

Publié tous les trois ans depuis 2014, le palmarès des villes vertes étudie leur politique de végétalisation urbaine et dresse un état des lieux de la place des espaces verts en ville.

Pour établir son classement 2020, l'UNEP a enquêté auprès des 50 plus grandes villes françaises entre les mois d'août et octobre 2019. Les données récoltées ont été analysées selon 25 indicateurs répartis en 6 catégories : patrimoine vert, investissement en faveur du vert en ville, politique de préservation de la biodiversité, politique de promotion du patrimoine, gestion des déchets verts et dynamisme de la progression.

Avec un score de 86 sur 100, Angers, déjà lauréate en 2014 et en 2017, a été une nouvelle fois récompensée par la 1ère place du palmarès, devant Nantes et Metz.

100 m² d'espaces verts par habitant

En 2020, la ville dispose de près de 100 m² d'espaces paysagers par habitant alors que la moyenne nationale est de 48 m². Les espaces paysagers sont situés à moins de 500 m de tout habitant et pour 80 % du territoire à moins de 300 m de tout habitant.

La Ville d'Angers s'est notamment distinguée grâce à :

- son patrimoine vert accessible au public ;
- son investissement dans le développement et l'entretien de son patrimoine végétal ;
- son exemplarité en matière de préservation de la biodiversité.

Angers est régulièrement plébiscitée tant par le grand public que par les professionnels pour sa remarquable qualité de vie.

La Ville d'Angers s'est notamment vue attribuer, le 13 janvier dernier, le label 4 Fleurs, distinction attribuée par le Conseil national des Villes et Villages Fleuris.